



DÉPOSEZ
vos idées



directement en ligne sur www.budgetparticipatif79.fr

ou en complétant le formulaire ci-dessous et en le renvoyant à
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES / BUDGET PARTICIPATIF
Maison du Département - Mail Lucie Aubrac - CS 58880 -79028 NIORT Cedex

NOM :

PRÉNOM :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE EMAIL :

(Les services du Département seront amenés à vous contacter lors de la phase d'étude)

COMMUNE DE RÉSIDENCE :

TITRE DE VOTRE IDÉE :

DESCRIPTION DE VOTRE IDÉE¹ :

.....

.....

.....

.....

CATÉGORIE² : Environnement - Déplacements - Autonomie - Agriculture -
Attractivité - Qualité de vie - Jeunesse - Accès aux services publics

COÛT ESTIMÉ :

ACTEURS ASSOCIÉS :

(La réalisation de votre idée implique-t-elle l'intervention d'une association, d'une commune...? Qui serait le bénéficiaire de l'aide financière du Département ?)

¹ Vous pouvez joindre à ce formulaire une description plus complète sur papier libre ainsi que toutes les pièces qui vous semblent nécessaires.

² Rayer les mentions inutiles.

BUDGETPARTICIPATIF79.FR

VOS IDÉES

POUR **AMÉLIORER**

le quotidien

EN DEUX-SÈVRES

2 M€
POUR RÉALISER
VOS PROJETS

UNE INITIATIVE DU DÉPARTEMENT
DES DEUX-SÈVRES



COMMENT ÇA MARCHE ?

DÉPÔT

7 OCTOBRE 2019 AU 31 JANVIER 2020

Déposez vos idées sur www.budgetparticipatif79.fr ou par courrier en renvoyant le formulaire présent au dos de ce document au Département des Deux-Sèvres.

Vos idées doivent :

- être localisées en Deux-Sèvres ;
- concerner des projets d'investissement (achat de matériel, aménagements, travaux d'équipement...) dont le coût total est inférieur à 100 000 € ;
- s'insérer dans l'une des 8 thématiques d'intervention fixées par le Département (voir au verso) ;
- ne pas être engagées ou en cours de réalisation ;
- être compatibles avec la volonté du maître d'ouvrage concerné ou du bénéficiaire concerné (collectivité ou association), dont l'accord sera sollicité ;
- présenter un caractère novateur pour le territoire concerné ;
- ne pas revêtir de caractère politique, culturel, syndical ou discriminatoire.

Vous pouvez consulter le règlement complet du budget participatif sur www.budgetparticipatif79.fr ou à l'accueil de la Maison du Département.

Le Département confirmera la bonne réception de votre idée et vous contactera rapidement.

ÉTUDE

3 FÉVRIER AU 31 MARS 2020

Chaque idée fera l'objet d'un travail entre les services du Département et son auteur. L'objectif de cette étape est d'affiner les informations transmises (budget, calendrier de réalisation, acteurs associés...), et de vérifier l'éligibilité et la faisabilité de toutes les idées exprimées.

Si vous déposez une idée, vous serez contacté par les services du Département, directement par mail ou téléphone, afin de mener ce travail et de définir un projet concret et réalisable.

VOTE

3 AVRIL AU 20 MAI 2020

Chaque résident deux-sévrien de plus de 11 ans pourra voter pour ses projets préférés.

RÉALISATION

JUIN 2020

L'Assemblée départementale entérinera la liste des projets élus, permettant ainsi le financement par le Département et la réalisation des projets.

Une question ?

budgetparticipatif79@deux-sevres.fr
ou 05 49 06 79 79



UNE GRANDE DÉMARCHÉ DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Vous vivez en Deux-Sèvres et avez plus de 11 ans ?

Le Département vous propose d'exprimer vos idées pour améliorer le quotidien en Deux-Sèvres.

Vous pourrez ensuite voter afin d'élire vos projets préférés.



**LE DÉPARTEMENT CONSACRERA
UN BUDGET DE 2 MILLIONS
POUR RÉALISER
CES INVESTISSEMENTS.**

Ce budget participatif vous offre une nouvelle possibilité de vous investir dans la vie du département et de participer aux décisions publiques.

Proposez vos idées, utiles au quotidien et à l'intérêt collectif. Il peut s'agir de matériel, d'équipement, d'un nouvel aménagement dans l'espace public près de chez vous...



QUELQUES EXEMPLES

une aire de jeux,
un lieu de covoiturage,
un distributeur de produits locaux,
un jardin partagé...



**Vous avez la parole : soyez créatif et
audacieux pour notre territoire !**